

MAIRIE
DE
BRENNILIS
FINISTÈRE

Code Postal : 29690
Tél. : 02.98.99.61.07
Fax : 02.98.99.67.67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille ~~trois~~, le 20 février à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Yves CORRE, Maire.

Etaient présents : L'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de :

Etaient absents : Joël DANIEL

Secrétaire de séance : MANAC'H Alexis

OBJET : DEMANDES de RETRAIT de 3 COMMUNES du SIMIF

Par délibérations en date du 26 février 2002 et du 10 décembre 2002, le comité du syndicat a décidé de réserver une suite favorable aux demandes de retrait présentées par les Communes de CAMARET SUR MER, PLONEIS, et GUICLAN.

Conformément aux dispositions de l'article L5212-28 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal doit délibérer sur ces demandes.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré émet un avis favorable sur ces demandes.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,

Y. CORRE.

